

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La CTROC attend la réponse de la ministre déléguée aux services sociaux à son invitation à une rencontre terrain avec les organismes communautaires.

Gatineau, le 21 janvier 2009 – La Coalition des tables régionales d'organismes communautaires (CTROC) a invité la ministre déléguée aux services sociaux, Lise Thériault, à participer à sa rencontre nationale qui aura lieu à Québec les 10, 11 et 12 février prochain. Les représentants des organismes communautaires souhaitent l'entretenir des dossiers importants concernant les 3 000 organismes communautaires œuvrant en santé et services sociaux du Québec.

La ministre Thériault a mentionné le 5 janvier, lors d'une entrevue aux médias, qu'elle « était aux anges » devant les défis qui l'attendaient, qu'elle voulait assumer ses responsabilités le plus rapidement possible et rencontrer les gens sur le terrain. Devant cet enthousiasme, la CTROC a fait parvenir une invitation à la ministre à se joindre à sa rencontre nationale. « *Tous les représentants de premier niveau des 16 régions seront présents lors de cette réunion nationale. Ceux-ci sont en liens directs, chaque jour, avec les milliers d'organismes communautaires qui oeuvrent auprès des populations les plus touchées par la crise qui sévit actuellement. La ministre ne pourrait avoir une meilleure concentration d'intervenants communautaires qu'à ce moment* », souligne Patrick C. Pilote, coordonnateur de la CTROC. Les porte-paroles des organismes communautaires auront alors le plaisir d'échanger avec la ministre à propos de leur expérience et connaissance de la réalité, des difficultés, des opportunités et des solutions qu'offrent les organismes communautaires dans le domaine des services sociaux au Québec.

À propos de la CTROC

La Coalition des tables régionales d'organismes communautaires regroupe 16 Tables régionales d'organismes communautaires œuvrant majoritairement en santé et services sociaux et provenant de toutes les régions du Québec. Elle est un lieu d'analyse et d'action sociale et politique qui permet de promouvoir les intérêts des organismes communautaires en santé et services sociaux, tous secteurs d'intervention confondus, et ceux des populations auprès desquelles ils interviennent.